



FFvolley

**PROCES-VERBAL N°1
COMMISSION FEDERALE DES EQUIPEMENTS
Mardi 10 octobre 2023**

SAISON 2023/2024

Présents :

Messieurs	Sébastien GONÇALVES-MARTINS	Président
	Bertrand LEYS	Membre
	Basile GAZEAUD	Membre

Assistent :

Messieurs	Lucas JUARES	Référent équipements & Espaces de pratique
	Frédéric FRANCILLETTE	Responsable infrastructure LNV

Le lundi 9 octobre 2023 à partir de 17h30, la Commission Fédérale des Equipements (CFE) de la Fédération Française de Volley (ci-après FFvolley) s'est réunie par voie de conférence audiovisuelle sur convocation de Lucas JUARES référent équipements et espaces de pratiques.

Le secrétaire de séance désigné est Monsieur Lucas JUARES.

Présentation générale :

- Phase 1 : Première réunion de la CFE l'idée était de se présenter mutuellement.
 - Phase 2 : Lucas JUARES présente un plan d'action et les enjeux sur lesquels la CFE va intervenir (certifications des équipements sportifs, réflexion et décisions sur les dérogations, appui technique sur un ensemble de missions menées par Lucas JUARES...). Voir ANNEXE 1
 - Phase 3 : La CFE est tombé d'accord sur le fait de rechercher une solution pour éviter une certification où Lucas devrait toujours se rendre sur place car cela est jugé trop énergivore et compliqué en termes d'organisation.
- Basile GAZEAUD donne l'exemple de la Fédération Française Natation qui délègue aux collectivités pour les catégories amateurs.
- Phase 4 : La CFE approuve de l'importance de travailler sur :
- Une cartographie des équipements sportifs compte tenu des enjeux qu'il y a derrière.
- Sébastien GONCALVES-MARTINS encourage fortement l'idée de travailler sur les tracés sportifs afin de favoriser la place du volley dans les gymnases.



**Le Président de la Commission
Fédérale des Equipements
Sébastien GONÇALVES-MARTINS**

**Le Secrétaire de Séance,
Lucas JUARES**



FFvolley

**COMMISSION FÉDÉRALE DES
ÉQUIPEMENTS**

Première réunion du 09/10/2023

1. HISTORIQUE DES ÉQUIPEMENTS:

- Prise de poste en mai 2022 : Référent équipement & espaces de pratiques.
- Essentiellement axé sur le Plan 5000 terrains de sports mis en place par le Président de la République
- En parallèle le « dossier équipement » dans le contexte suivant:
 - Décès de Monsieur Philippe BEUCHET en charge des homologations à la FFvolley (bénévole).
 - Une documentation sur la notion d'équipement assez « pauvre » (derniers travaux réalisés par T.PLACETTE et J.MOREL qui ne sont plus à la FFvolley).
 - Une commission équipement créée mais avec personne dedans.

2. PLAN DE DÉVELOPPEMENT (Hors plan 5000 terrains de sport)

1. Trier et récolter un ensemble d'informations techniques et de se les approprier.
2. Proposer un processus de certification des équipements légalement et techniquement réalisable.
3. Trouver en parallèle des techniciens légitime à intégrer cette commission.
4. Leurs proposer des axes de développement afin d'avancer dans le même sens.
5. Effectuer un travail de terrain qu'ils puissent officiellement le valider.

3. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA CFE :

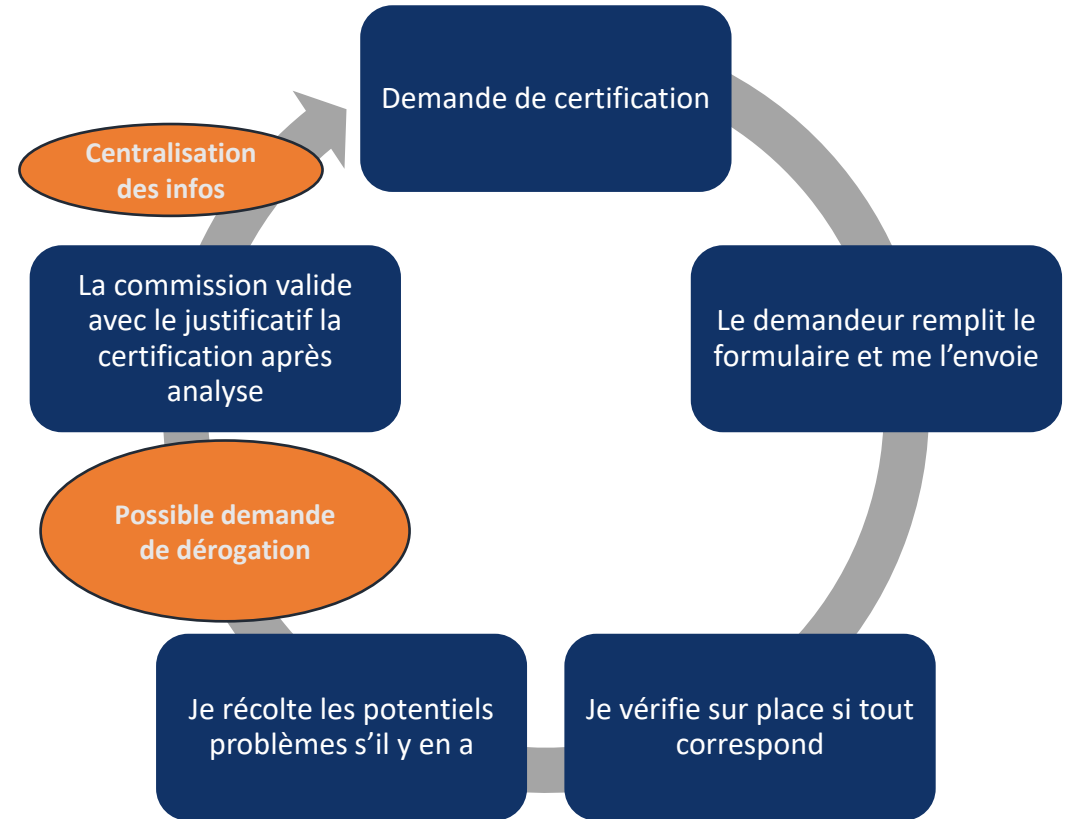
1. La certification des équipements sportifs: À valider par le CF équipements Validé par le service juridique

TECHNIQUE

- Règlement des équipements sportifs (+ Faire valider par la CERFRES)
- Le formulaire de demande de classement fédéral
- Le justificatif de classement
- (+La création d'une FAQ équipement qui sera en ligne sur le site)



PARTIE TERRAIN



3. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA CFE:

2. *Mise en place d'une documentation sur les équipements sportifs* : En cours par Lucas JUARES À réaliser par Lucas JUARES

- Règlement des équipements sportifs
- Le formulaire de demande de classement fédéral
- Le justificatif de classement
- (+La création d'une FAQ équipement qui sera en ligne sur le site)
- Un exemple de disposition officielle en condition de match pour chaque compétition ou catégorie (amateur -> FIVB).
- Une doc de numérisation des tracés sportifs plus moderne (la dernière étant celle réalisé par la SNEP de mémoire) qui je pense peut-être retravailler pour revoir la position du volley dans les gymnases. Le CNOSF m'a proposé de travailler avec eux sur le sujet.
- Un travail de cartographie des équipements de volley en France (afin d'en déduire des résultats: carences d'équipements, lieux à développer...). Travail déjà démarré sur le Beach volley.



SOUTIEN DE LA CFE DANS LA CADRE DE LA VALIDATION DES DOCS

Remarques des membres de la commission:

1. A l'unanimité: selon la CFE il faut trouver une solution pour m'éviter d'effectuer physiquement toutes les certifications car => prends trop de temps et trop énergivore et plus économique.

Par exemple Basile GAZEAUD de la Fédération Française Natation nous explique que: « pour l'aspect amateur, les certifications sont déléguées aux collectivités afin de soulager la fédé. Seul les semi pro et pro sont vérifiés sur places par un membre fédéral ».

- Solution 1: Déléguer aux communes mais j'ai proposé d'intégrer une charte de responsabilité sur la véracité des documents qu'ils remplissent afin d'éviter toutes conséquences en cas de problème.
- Solution 2: Proposer aux arbitres locaux de s'en charger .

Avis personnel: Cela ne me gêne pas (au contraire) de me rendre sur place si cela est bien organisé de ma part et en parallèle former les clubs, comités sur les certifications afin qu'à terme ils soient en mesure de le faire eux même et m'appeler en cas de problème.

2. Sur mes projets de cartographies Basile GAZEAUD de la Fédération Française Natation est prêt à nous offrir des licences spécifiques qu'ils possèdent au sein de leur Fédération si besoin. Ce travail est un projet de moyen/long terme. Mais c'est un vrai sujet pour moi.
3. Sur les tracés sportifs: Sébastien témoigne aussi du gros enjeu qui se cache derrière pour offrir plus de place au volley en salle. Une réflexion est en cours. Notamment pour intégrer un tracé de 4 terrains au sein d'un gymnase.